

# Compte-rendu du Conseil municipal de SAINTE-NATHALENE réuni le 18 février 2021 à 20H30

**Présidé par :** PERUSIN Jean-Michel, Maire.

**Présents :** AUDOUARD Brigitte – BOMBET Franck – DELORD Catherine – DESPLAT Jean-Luc – DUBOST Monica – ROUQUIE Bertrand – LOVISA Isabelle – COUDERC Alexandre – PINGUET Sylvie – TACHE Frédéric.

**Absents excusés :** KOLESNIKOFF Serge (procuration à DUBOST Monica) – MARTINET Jean-François (procuration à PERUSIN J-Michel) – CORBELLARI Séverine (procuration à PINGUET Sylvie).  
CHEYROU Dominique.

**Secrétaire de séance :** COUDERC Alexandre.

oooooooooooo

## **AMENAGEMENT DU BOURG**

L'appel d'offres est clos depuis le 28/01/2021. Les offres des entreprises ont été remises au maître d'œuvre Fabien JEANTE. La commission d'appel d'offres va se réunir prochainement.

## **ACHAT D'UNE CLASSE MODULAIRE**

La commune a reçu l'avant-projet d'aménagement intérieur de la classe par la société PORTAKABIN, ainsi que son offre de prix (fourniture et mise à disposition d'une construction instantanée de la série ULTIMA ; 2 modules) pour une somme de 89 234 € HT soit 107 080 € TTC, transport et montage compris (hors grutage, bardage bois, et raccordements).

La commande va être passée.

Un permis de construire est en cours d'élaboration.

Des travaux de maçonnerie sont à réaliser concernant l'agrandissement du local cantine.

Les fondations devraient débiter pendant les vacances scolaires d'avril 2021.

## **OUVERTURE D'UN 5<sup>E</sup> POSTE SUR LE RPI**

L'Inspection Académique a informé le RPI qu'un 5<sup>ème</sup> poste allait se créer sur le RPI à la prochaine rentrée scolaire. Ce 5<sup>ème</sup> poste permettrait de créer une classe de CP de 14 élèves. Une première réunion aura lieu entre les maires de Prats-de-Carlux et Ste-Nathalène le 02/03 afin de discuter des modalités pratiques et techniques de cette ouverture, suivie du conseil d'école le 09/03/2021.

Les effectifs prévisionnels seraient les suivants à la prochaine rentrée 2021/22 :

- PS / MS	23
- GS	17
- CP	14
- CE1-CE2	22
- CM1-CM2	28
	-----
Total élèves RPI	104

## **ADRESSAGE**

Les poteaux, plaques et numéros de rues ont été commandés.  
Il convient de solliciter l'ESAT pour la pose des poteaux et plaques de rues.  
Une subvention sera sollicitée auprès du Département au titre du Fonds d'Équipement des Communes (FEC).

## **AUTRES DELIBERATIONS**

### **Adoption d'un pacte de gouvernance**

Lors du conseil communautaire du 28/09/20, le principe de l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre la Communauté de Communes Sarlat – Périgord Noir et ses communes membres a été approuvé. Il a pour objectif de préciser les conditions de gouvernance partagée entre la CCSPN et ses communes membres. Le conseil à l'unanimité valide ce pacte de gouvernance.

### **Convention territoriale globale avec la CAF pour les activités périscolaires dans les écoles**

Le Maire informe le conseil que les actions périscolaires dans le cadre des écoles n'ayant pas fait l'objet d'un transfert à la CCSPN demeurent régies par la commune de STE-NATHALENE. Aussi, le conseil municipal autorise le Maire à signer une Convention Territoriale Globale avec la CAF.

### **Convention d'adhésion au service médecine préventive du CDG24**

Il y a lieu de proroger d'un an la convention d'adhésion de la commune au Pôle Santé et Sécurité au Travail, soit jusqu'au 31/12/2021, dans l'attente des nouvelles dispositions relatives à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale.

### **Inscription du « Chemin des Meuniers » au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées)**

Le conseil municipal décide d'inscrire le « Chemin des Meuniers » au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées. Une convention de servitude doit être passée entre le Département, les propriétaires, la Commune et la CCSPN.

## **COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS**

### **Sictom**

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères) collecte les déchets.  
Le SMD3 (Syndicat Départemental des déchets de la Dordogne) les traite.  
Les investissements se poursuivent notamment par l'acquisition de matériels roulants. Une nouvelle déchèterie va voir le jour à MONTIGNAC. La taxe sur les ordures ménagères va augmenter de 18 € à 30 € la tonne. La contribution de solidarité va passer de 6,11 € / habitant en 2020 à 17,58 € / habitant en 2021 ; une motion a été votée par les membres du bureau qui demandent des explications au SMD3.

### **SIAEP**

En 2021, le prix de l'eau a été voté au même tarif que celui de 2020 (0,67 € le m<sup>3</sup> ; 48 € HT / abonnement / an).

## **QUESTIONS DIVERSES**

La commission FINANCES doit prochainement se réunir pour préparer le budget 2021.